



BTS ABM ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE

En apprentissage sur 2 années

- Le BTS ABM, délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, prépare aux métiers de Technicien supérieur de laboratoire, Technicien de recherche, Biologiste dans le secteur de la santé et de la recherche...



Niveau 3



12 participants



du 1er septembre 2023
au 31 août 2025



Cours théoriques en alternance
avec des exercices plus pratiques
dans un atelier dédié



1440 heures en centre de formation

- Le BTS est destiné aux étudiant·es ayant un parcours scolaire scientifique et titulaire de l'un de ces baccalauréats :

BAC technologique STL (Sciences et Technologies de Laboratoire),

BAC technologique ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social),

BAC technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant),

BAC général avec spécialités scientifiques.



Tronc commun d'enseignements généraux

Enseignements professionnels de Biochimie, Microbiologie, Hématologie, Immunologie

Préparation au certificat de capacités de prélèvements sanguins

Connaissances du milieu professionnel

Que faire après le BTS ?

À l'issue de la formation, plusieurs possibilités sont envisageables :

➔ Insertion dans la vie professionnelle en tant que Technicien de Laboratoire

➔ Poursuite en Bachelor Anatomocytopathologie, en licence pro bioanalyses et qualité en lien avec le certificateur ESTBA de Paris



Pourquoi l'alternance ?

La formation par alternance permet à l'étudiant.e de bénéficier d'une prise en charge financière totale des frais de scolarité (l'entreprise paye la formation).

Elle va permettre d'obtenir une rémunération chaque mois ainsi que le statut "salarié".

L'alternance vous apportera également une expérience professionnelle de 24 mois et vous permettra d'obtenir un diplôme identique à celui délivré pour la formation initiale.

L'apprentissage est une passerelle pour gagner en autonomie, en posture professionnelle et en maturité.

Modalités

- ➔ Demande par mail à : mathilda.seckin@ufafresc.fr ou contact au 07 89 31 60 98
- ➔ Rendez-vous au centre de formation avec dossier à compléter
- ➔ Tests de positionnement afin d'évaluer les compétences
- ➔ Parcours adapté possible
- ➔ Signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- ➔ Signature de la charte d'engagement

Chargée de Projet Apprentissage Santé :

Mme DUMORTIER Mail : sophie.dumortier@ufafresc.fr

Chargée de Relation et Recrutement :

Mme SECKIN Mail : mathilda.seckin@ufafresc.fr

Contact : 03 20 81 98 33 ou 07 89 31 60 98